

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CFONB -
BUREAU DE NORMALISATION
2024 - 2025



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

COMMISSIONS DE NORMALISATION :

P4 - Organisation des Comités ISO TC/68 dédiés aux services financiers

P6 CN2 - Services financiers, sécurité

P12 CN8 - Données de référence pour les services financiers

P18 CN9 - Echanges d'information pour les services financiers

P26 CN SF - Services financiers



Le mot de Pierre Epailard, Responsable du Bureau de Normalisation et Président de l'ISO TC68/SC9

Du fait de sa participation active dans les instances normatives, la communauté française est actuellement reconnue comme le pays de l'Union Européenne le plus actif en matière de normalisation bancaire internationale.

La crédibilité de la France lui permet de jouer un rôle équilibrant dans les stratégies de normalisation conquérante aussi bien des USA que de la Chine tout en préservant la souveraineté française et européenne.

En particulier, l'action du Bureau de Normalisation du CFONB cherche à mettre en valeur l'innovation aussi bien technologique qu'en termes de services financiers de la Banque et des Industriels français.

Au-delà des intérêts nationaux, notre action de normalisation est aussi en faveur des objectifs européens tels que définis par exemple par la Banque Centrale Européenne dans son rapport « Eurosystem's retail payment strategy-priorities for 2024 and beyond ».

Le CFONB, Bureau de Normalisation agréé par l'AFNOR, assure la représentation de l'industrie financière française au sein des instances internationales de normalisation.

Cette mission, menée en coordination avec les banques françaises et plusieurs acteurs non bancaires (Cartes Bancaires, Thales, etc.), s'appuie sur :

- **L'animation et la participation aux 4 commissions** de normalisation AFNOR miroirs des comités ISO TC68 dédiés aux Services Financiers
- **La présidence** de l'un des **4 Comités techniques (ISO TC68/SC9)** et l'animation de groupes de travail (ex : ISO TC68/SC2/WG16) de l'ISO TC68 dédiés aux Services Financiers
- **L'implication active d'experts** dans les groupes de travail de l'ISO TC68 permettant d'influer sur les travaux, en conformité avec les priorités de la communauté bancaire française
- **La formulation de votes et de commentaires** sur les différents projets de normalisation en cours via les Commissions de Normalisation gérées par le Bureau de Normalisation du CFONB

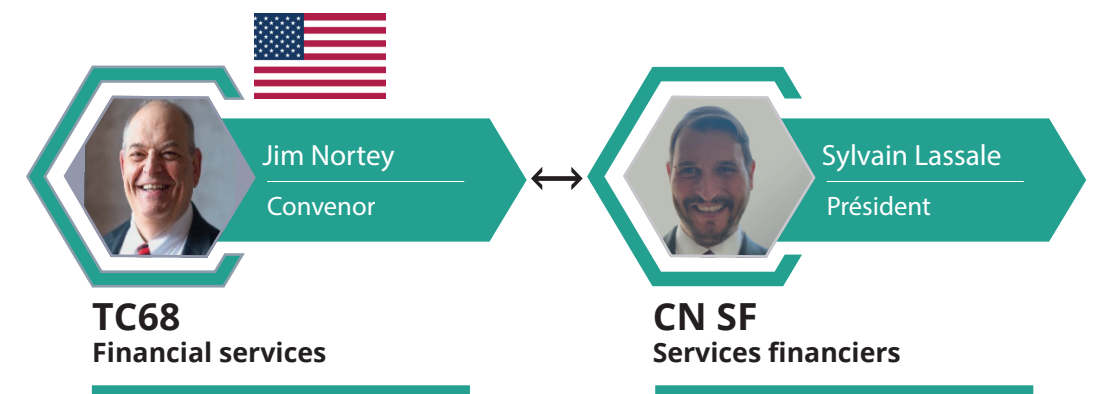
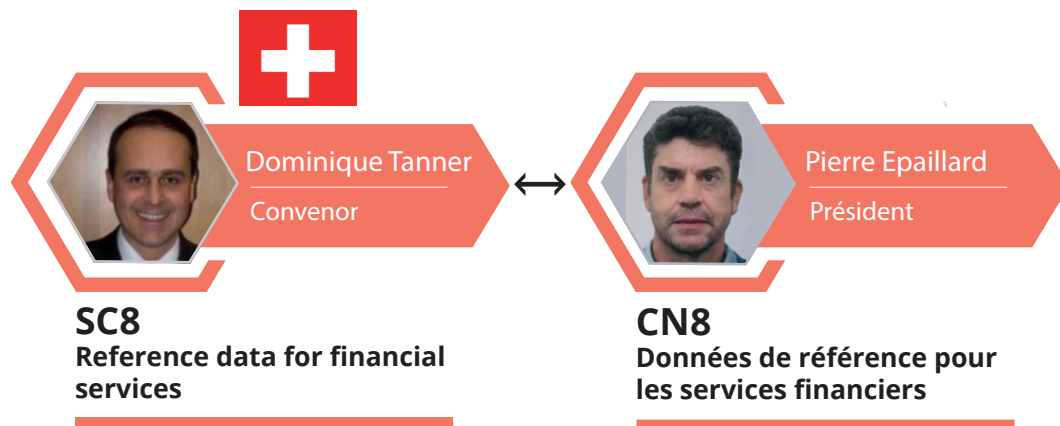
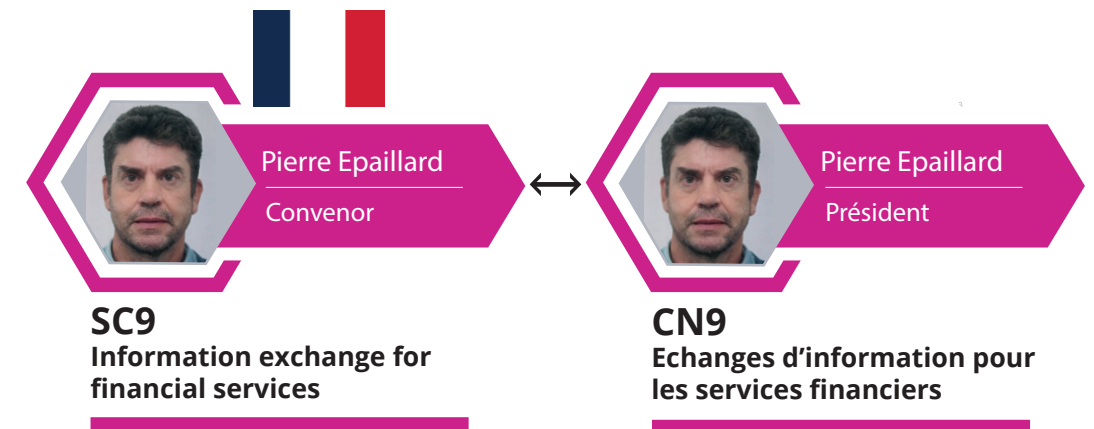
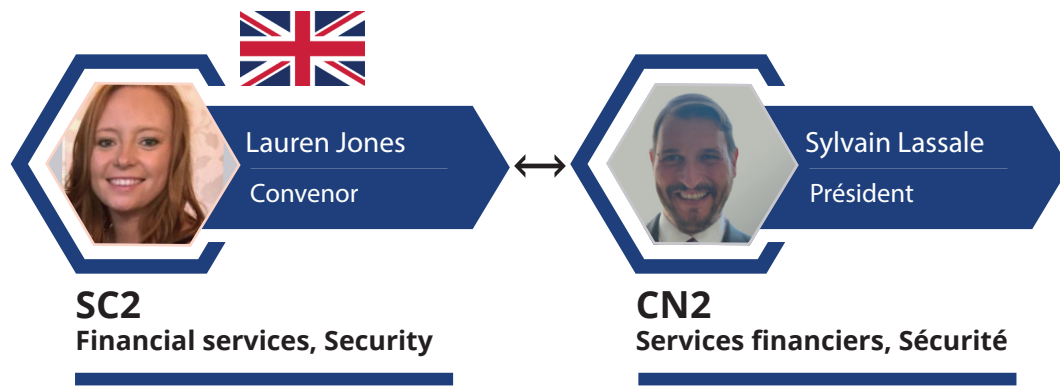
Nous remercions vivement l'implication de nos experts pour leur participation et le suivi assidu des travaux.

Pierre Epailard
Responsable du Bureau de Normalisation et Président de l'ISO TC68/SC9

Organisation des comités ISO/TC68 dédiés aux services financiers

Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le **Ministère de l'économie et des Finances**. Le 05 décembre 2022, l'agrément du CFONB en tant que Bureau de Normalisation a été renouvelé pour 4 ans.

Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation **AFNOR** et sont miroirs des comités de l'ISO TC68.



CN2 Services financiers, Sécurité

Laurent Lafeuillade - (Président jusqu'en septembre 2024 (société Générale) puis :



Sylvain Lassale
Président
Société Générale

Pierre Epailard
Secrétaire / Animateur
CFONB



Organismes représentés : 11



Participants : 18

La Commission de Normalisation «Services financiers – Sécurité» (CN2) traite de la sécurité et de sa mise en œuvre dans le domaine des services financiers.

Cette commission est miroir du sous-comité international «ISO TC68/SC2» dédié à la sécurité des services financiers.

Celui-ci gère un portefeuille de 21 normes publiées, 7 en cours de révision ou de développement. L'élaboration de nouvelles normes liées à la numérisation des moyens de paiement est au cœur de l'activité de ce comité avec notamment l'adoption par les systèmes de paiement d'une cryptographie plus avancée et robuste.



ISO TC68/SC2 - Services financiers, Sécurité

Date de création : 1981



Lauren Jones
Présidente
BSI (Royaume-Uni)

Sarah Horsfield
Sécrétariat
(BSI, Royaume-Uni)



Pays participants : 21
Pays observateurs : 22



Organisations en liaison : 7

Groupes de travail associés au comité SC2 :

- ISO TC68/SC2/AG5 : Aspects sécuritaires liés aux monnaies digitales
- ISO TC68/SC2/WG8¹ : Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers
- ISO TC68/SC2/WG11 : Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires
- ISO TC68/SC2/WG13 : Sécurité dans la banque de détail
- ISO TC68/SC2/WG16 : Sécurité concernant les prestataires de services de paiement tiers
- ISO/TC68/SC2/WG20 : Gestion de la sécurité des données dans le Cloud

¹WG : Working Group, Groupe de Travail

Activité des groupes de travail

ISO TC68/SC2/AG5 - Security aspects for digital currencies

Animation :
Changchung Mu (People's Bank of China (PBC), China)
Participation française :
Lorenzo Gaston (THALES)

La mission de ce groupe Ad hoc sera d'identifier les axes de sécurité numérique qui pourront être combinés et développés pour améliorer encore les capacités d'authentification et de protection dans le cadre des monnaies digitales.

ISO TC68/SC2/WG8 - Management de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers

Animation :
Anthony Seymour (UK)
Participation française :
Lorenzo Gaston (THALES)

Révision de l'ISO 21188
(PKI pour la finance) :

La révision systématique de la norme ISO 21188 concernant l'infrastructure des clés publiques (Public Key Infrastructure) utilisées dans les échanges est en cours depuis fin 2023.

ISO TC68/SC2/WG11 - Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires

Animation :
Richard Kisley (Australie) -
Participation française :
Lorenzo Gaston (THALES)

Révision de la TS 14742
(Techniques sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation)

Des discussions sont en cours sur le post-quantique et les algorithmes qui résistent aux attaques quantiques.

La publication du TS décrivant les algorithmes de sécurité et les cas d'usage est prévue pour 2026.

Révision de l'ISO 20038
(Chiffrement authentifié) :

Les commentaires français concernant l'encapsulation de la clé cryptographique ont été pris en compte et la nouvelle version de la norme sera publiée à court terme.

et plan d'action 2026



ISO TC68/SC2/WG13 - Sécurité dans la banque de détail

Animation :
Kim Wagner (US) -
Participation française :
Guillaume Dabosville (CB)
Lorenzo Gaston (THALES)

**Nouvelle norme ISO 13133 -
Porte-monnaie hardware pour monnaie digitale Banque Centrale**

La norme qui a connu un développement difficile suite aux positions de la Grande-Bretagne et de la Suisse devrait être publiée en 2026. La Banque de France a été consultée sur ce sujet pour avis.

**Révision de la norme ISO 25186 -
Code sécurité pour les cartes (cvc) :**

La communauté française (GIE CB) a largement fait part de ses commentaires dans le cadre de la révision en cours. Le document final a été soumis à commentaires.

**Révision de l'ISO 13491-2 -
Secure cryptographic devices (retail) - Part 2 :**

Liste de vérification de la conformité des supports techniques utilisés pour effectuer des transactions financières.

**Révision de l'ISO 13492 -
Application and usage of ISO 8583 :**

Éléments de données utilisés pour la cryptographie.

**Révision de l'ISO 9564-1 -
Gestion du code PIN :**

La communauté française (Thales, CB) participe activement à la révision de cette norme qui en particulier va intégrer la gestion du code PIN sur des réseaux ouverts.

ISO TC68/SC2/WG16 - Third party providers (TPP's)

Animation :
Lorenzo Gaston (THALES)
Participation française :
Lorenzo Gaston (THALES)

**Révision de l'ISO/IEC 23195 -
Vocabulaire et Objectifs de Sécurité pour les Services de paiement intermédiés par TPP**

La révision n'est pas encore décidée. Elle est en attente des publications de la directive DSP3 (Payments Services Directive version 3), et du règlement PSR (Payments Services Regulation) annoncées par la Commission Européenne pour 2026.

ISO TC68/SC2/WG20 - Cloud management security

Animation :
Smita Mahapatra (Amazon, US) -
Participation française :
Lorenzo Gaston (THALES)

ISO/NP 25668 est un projet de norme internationale en cours, visant à définir les exigences minimales de gestion et de sécurité pour l'utilisation efficace du cloud computing dans le secteur des services financiers, avec un ballot débuté le 20 mai 2025.

Annexe CN2

21 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC2 SERVICES FINANCIERS, SÉCURITÉ

ISO 18960:2025	Security controls and implementation for third party payment service providers
ISO 9564-2:2025	Personal Identification Number (PIN) management and security — Part 2: Approved algorithms for PIN encipherment
ISO 9564-5:2025	Personal identification number (PIN) management and security — Part 5: Methods for the generation, change, and verification of PINs
ISO 5201:2024	Code Scanning payment security
ISO/TS 9546:2024	Guidelines for security framework of information systems of third-party payment services
ISO 5158:2023	Services financiers par mobile – guideline pour l'identification du client
ISO 9564 1:2017	Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) - Partie 1: Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte
ISO 11568:2023	Banque - Gestion de clés (services aux particuliers)
ISO 13491-1:2024	Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) - Partie 1: Concepts, exigences et méthodes d'évaluation
ISO 13491-2:2023	Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers) - Partie 2: Listes de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières
ISO 13492:2019	Élément de données lié à la gestion des clés - Application et utilisation des éléments de données 53 et 96 de l'ISO 8583
ISO/TS 14742:2025	Recommandations sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation
ISO 16609:2022	Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques
ISO/TR 19038:2025	Banque et autres services financiers - Triple DEA - Modes d'opération - Lignes directrices pour la mise en œuvre
ISO 19092:2023	Biométrie - Cadre de sécurité
ISO 20038:2017	Banque et autres services financiers - Enveloppe de clé utilisant AES
ISO 21188:2018	Infrastructure de clé publique pour services financiers - Pratique et cadre politique
ISO/TR 21941:2017	Prestataires de services de paiement tiers
ISO 23195:2021	Sécurité aux prestataires de services tiers de paiements – Termes et définitions
ISO/TS 23536:2023	Sécurité pour les monnaies digitales
ISO/TS 24374:2023	Sécurité de l'information pour la blockchain (technologie PKI)

Annexe CN2

MEMBRES DE LA CN2

AFNOR
BNP PARIBAS
BPCE
CRÉDIT AGRICOLE SA
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CFONB

KALLITECH
THALES
GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
LA BANQUE POSTALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC2

21 pays participants		22 pays observateurs	
Afrique du Sud (SABS)	Inde (BIS)	Argentine (IRAM)	Malawi (MBS)
Allemagne (DIN)	Israël (SII)	Belgique (NBN)	Mauritanie (DNPQ)
Australie (SA)	Italie (UNI)	Colombie (ICONTEC)	Pologne (PKN)
Autriche (ASI)	Japon (JISC)	Danemark (DS)	Portugal (IPQ)
Brésil (ABNT)	Norvège (SN)	Espagne (UNE)	Roumanie (ASRO)
Bulgarie (BDS)	Pays-Bas (NEN)	Finlande (SFS)	Sénégal (ASN)
Chine (SAC)	Royaume-Uni (BSI)	Hongrie (MSZT)	Serbie (ISS)
Chypre (CYS)	Russie (GOST R)	Irlande (NSAI)	Singapour (SPRING SG)
Corée (KATS)	Suède (SIS)	Kenya (KEBS)	Slovaquie (SOSMT)
Etats-Unis (ANSI)	Suisse (SNV)	Lituanie (LST)	Tchèque, République
France (AFNOR)		Luxembourg (LUX)	(UNMZ)
			Ukraine (DSTU)

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC2	CATÉGORIES DE LIAISON ¹
EPC - European Payments Council	A
ETSI - European Telecommunications Standards Institute	C
ITU - International Telecommunication Union	A
MasterCard	A
PQCRYPTO - Post-quantum cryptography for long-term security	C
SWIFT	A
VISA	A

¹ A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail
C : organisation qui contribue et participe aux travaux d'un groupe de travail

CN8 Données de référence pour les services financiers

CN8 - Données de référence pour les services financiers



Pierre Epailard
Président
CFONB

Pierre Epailard
Secrétaire / Animateur
CFONB



Organismes représentés : 12



Participants : 20

La Commission de Normalisation «Données de référence pour les services financiers» (CN8), est dédiée aux travaux de normalisation des «données de référence» utilisées par les services financiers. Cela couvre les aspects identifiants, classements et leurs attributs (entités, transactions, instruments financiers, devises, produits, marchés, etc.).

Elle dispose de 27 normes publiées dont 23 internationales (ISO).

Ses membres participent à l'élaboration des normes internationales relevant de l'ISO TC68/SC8 dont la CN8 est la structure miroir française.



ISO TC68/SC8 - Données de référence pour les services financiers

Date de création : 2017



Dominique Tanner
Président
Six, Suisse

Sandra Roth
Secrétariat
Six, Suisse



Pays participants : 27
Pays observateurs : 11



Organisations en liaison : 20

Groupes de travail associés au comité ISO TC68/SC8 :

- ISO/TC68/SC8/AG2 : Advisory group pour les identifiants des instruments financiers
- ISO/TC68/SC8/AG6 : Révision du code devise
- ISO/TC68/SC8/WG7 : Natural Person Identifier (NPI)
- ISO/TC68/SC8/MA : Agence de maintenance ISO 20275
- ISO/TC68/SC8/MA1&2 : Agence de maintenance ISO 4217 : représentation des codes devises
- ISO/TC68/SC8/MA4&5 : Agence de maintenance ISO 10962 : classification des instruments financiers
- ISO/TC68/SC8/MA6&7 : Agence de maintenance ISO 5009 rôles dans les organisations

Activité des groupes de travail et plan d'action 2026



ISO TC68/SC8/AG2 - Instrument Identifier Advisory Group

Animation :
Robert Stowsky (USA)

L'Advisory Group "Instrument Identifier" (AG2) a été créé pour coordonner les évolutions des standards internationaux identifiant les instruments financiers et données de référence.

Cela concerne :

- *ISO 10962 – Classification of Financial Instruments (CFI)*
- *ISO 18774 – Financial Instrument Short Name (FISN)*
- *ISO 4914 – Unique Product Identifier (UPI)*
- *ISO 6166 – International Securities Identification Number (ISIN)*
- *ISO 24165 – Digital Token Identifier (DTI) parts 1 & 2*

Projets de révision initiés en 2025 :

- *ISO 13616 :2020* concernant la structure de l'IBAN
- *ISO 17442-1 :2020* concernant l'attribution du LEI
- *ISO 17442-2 :2020* concernant l'utilisation du LEI dans les certificats numériques
- *ISO 21586 :2020* concernant la description de produits ou services bancaires (BPOS)
- *ISO 23897 :2020* concernant le code UTI (Unique Transaction Identifier)

ISO TC68/SC8/AG6 - Révision du code devise Currency Code ISO 4217 :2025

Animation :
Craig Borysovitch (Canada)

Un appel à experts est en cours pour initier la révision de la norme ISO 4217 dédiée au code devise.

Le code devise est identifié selon 2 variants : les 3 lettres alphanumériques (ex : USD, EUR, GBP) et aussi avec 3 digits ce qui pose un problème de limite.

Le groupe a travaillé sur l'élargissement du périmètre de la norme ISO 24165 aux monnaies digitales des banques centrales (CBDCs). Des discussions sur les balises et données sont en cours.

Une proposition d'un standard spécifique dédié à la blockchain est en cours. Différentes résolutions en ce sens seront prochainement soumises à vote.

ISO TC68/SC8/WG7 - Natural Person Identifier ISO 24366 (NPI)

Animation :
Patrick Curry (USA)

Révision de la norme ISO 24366 (NPI : Natural Person Identifier, identifiant des personnes physique).

Le code NPI a pour objet d'identifier les personnes physiques dans le cadre des services financiers. Ce code permettrait aux entreprises de répondre aux exigences de la réglementation sans exposer de renseignements personnels, et de permettre aux organismes de réglementation d'identifier les contreparties, les négociants, les bénéficiaires effectifs, entre autres cas d'utilisation, tout en garantissant une certaine protection de la vie privée.

Cette norme n'a pas été unanimement accueillie et un DTR (Draft Technical Report) a été publié en juillet 2025 (ISO/TR 24371 :2025).

Le groupe reste actif pour prendre en compte différents commentaires en cours d'analyse.



Annexe CN8

23 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC8 DONNÉES DE RÉFÉRENCE POUR LES SERVICES FINANCIERS

ISO 4217:2015	Codes pour la représentation des monnaies
ISO 4914:2021	Identifiant Unique de Produit (UPI)
ISO 5009:2022	Systèmes de rôles organisationnels officiels
ISO/TR 6083:2022	Bonnes pratiques pour un manuel interne de BPo
ISO 6166:2021	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN)
ISO 9019:1995	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
ISO 9362:2022	Banque - Messages bancaires télétransmis - Code d'identification des entreprises (BIC)
ISO 10383:2012	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Codes pour échanges et identification de marché (MIC)
ISO 10962:2021	Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés - Classification des instruments financiers (code CFI)
ISO 13616-1:2020	Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN) - Partie 1: Structure de l'IBAN
ISO 13616-2:2020	Services financiers - Numéro de compte bancaire international (IBAN) - Partie 2: Rôle et responsabilités de l'organisation d'enregistrement
ISO 17442-1:2020	Services financiers - Schéma d'identifiant d'entité légale (IEL/LEI) - Attribution
ISO 17442-2:2020	Services financiers - Schéma d'identifiant d'entité légale (IEL/LEI) - Utilisation dans les certificats
ISO 17442-3:2024	Legal entity identifier (LEI) - Part 3 : Verifiable LEIs (vLEIs)
ISO 18774:2024	Valeurs mobilières et instruments financiers connexes - Nom court de l'instrument financier (FISN)
ISO 20275:2017	Services financiers - Formes juridique des entités (ELF)
ISO 21586:2020	Description de produits ou services bancaires (BPOS)
ISO/TR 21797:2019	Identification des Instruments Financiers
ISO 23897:2020	Unique Transaction Identifier (UTI)
ISO 24165-1:2025	Jeton Digital - Méthodes pour l'enregistrement et l'affectation
ISO 24165-2:2025	Jeton Digital - Données d'enregistrement
ISO 24366:2021	Natural Person Identifier (NPI)
ISO 24371:2025	Natural Person Identifier (NPI) - Natural person identifier lifecycle operation and management

Annexe CN8

4 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN8

NF ISO 8109:1992	Banque et services financiers liés aux opérations bancaires - Valeurs mobilières - Format des eurobonds
NF ISO 9019:1996	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
NF K40-001	Assurance - Vocabulaire général
NF K40-002	Relations assureurs-assurés - Vocabulaire expliqué

MEMBRES DE LA CN8

AFNOR	CRÉDIT MUTUEL - CIC
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES	EUROCLEAR FRANCE
BPCE	LA BANQUE POSTALE
CACEIS	NATIXIS
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CFONB	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC8

27 pays participants

Afrique du Sud (SABS)	Inde (BIS))
Allemagne (DIN)	Italie (UNI)
Australie (SA)	Japon (JISC)
Autriche (ASI)	Luxembourg (ILNAS)
Belgique (NBN)	Norvège (SN)
Brésil (ABNT)	Pays-Bas (NEN)
Canada (SCC)	Royaume-Uni (BSI)
Chine (SAC)	Russie, Fédération de (GOST R)
Corée (KATS)	Singapour (ESG)
Danemark (DS)	Slovénie (SIST)
Espagne (AENOR)	Suède (SIS)
Etats-Unis (ANSI)	Suisse (SNV)
Finlande (SFS)	Turquie (TSE)
France (AFNOR)	

11 pays observateurs

Bulgarie (BDS)
Colombie (ICONTEC)
Hongrie (MSZT)
Israël (IIS)
Kenya (KEBS)
Malawi (MBS)
Oman (DGSM)
Pologne (PKN)
Sénégal (ASN)
Slovaquie (UNMS SR)
Tchéquie (UNMZ)

Annexe CN8

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC8	CATÉGORIES DE LIAISON ¹
ANNA - Association of National Numbering Agencies	A
BCE - Banque Centrale Européenne	A
CE - Commission Européenne	B, C
CLEARSTREAM	A
EPC - European Payments Council	A
EUROCLEAR	A
Eurofiling fondation	A
FIX Trading Community	A
GLEIF - Global Legal Entity Identifier Foundation	A
InterWork Alliance	A
ISDA - International Swaps and Derivatives Association Inc.	A
ISITC - International Securities Association for Institutional Trade Communication	A
ITU - International Telecommunication Union	A
Mastercard	A
OMG - Object Management Group	A
SWITF - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
The World Bank - Banque Mondiale	A
UNHCR - Haut-Commissariat des Réfugiés des Nations Unies	A
VISA	A
XBRL International - The business reporting standard	A

¹ A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail
 B : Organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou sous-comité technique
 C : Participation à un groupe de travail

CN9 Echanges d'information pour les services financiers



CN9 - Echanges d'information pour les services financiers



Pierre Epailard
Président
CFONB

Pierre Epailard
Secrétaire / Animateur
CFONB



Organismes représentés : 12



Participants : 18

La Commission de Normalisation «Echanges d'information pour les services financiers» (CN9) a en charge la normalisation des échanges de données dans le domaine des services financiers. Cela concerne essentiellement les échanges liés aux paiements. Cette commission dispose d'un portefeuille composé de 36 normes internationales et de 20 normes françaises.

Les activités majeures de ce comité concernent la maintenance et la révision de la norme ISO 20022 utilisée largement dans le monde des paiements.

Les experts internationaux sont répartis dans différents working groups et technical groups dédiés à la révision de la norme (WG4) ainsi qu'à sa promotion notamment dans le monde la carte bancaire (TG1).

La CN9 est miroir du comité ISO TC68/SC9.



ISO TC68/SC9 - Echanges d'information pour les services financiers

Date de création : 2017



Pierre Epailard
Président
CFONB

Aylin Kip
Secrétariat
Afnor, France



Pays participants : 26
Pays observateurs : 7



Organisations en liaison : 18

Groupes de travail associés au comité ISO TC68/SC9 :

- ISO/TC 68/SC9/AG1 : ISO 20022 - 'RA oversight Group'
- ISO/TC 68/SC9/MA1 : MA ISO 18245 Retail financial services - Merchant category codes
- ISO/TC 68/SC9/MA2 : ISO 8583 Financial-transaction-card-originated messages-Interchange message
- ISO TC 68/SC9/TG1 : Normes sur les cartes (projet ATICA)¹
- ISO TC 68/SC9/WG1 : ISO 20022 - Modèles sémantiques
- ISO TC 68/SC9/WG4 : Révision de la norme ISO 20022
- ISO TC 68/SC9/WG5 : Rapports financiers et d'activité - Harmonisation

¹ATICA : Project of transition from the existing card industry ISO 8583 standard to ISO 20022 Acquirer-To-Issuer Cards Messages

Activité des groupes de travail

ISO TC68/SC9/AG1 - ISO 20022 "RA Oversight Group"

Animation :
Pierre Epailard (CFONB)
Participation française :
Sylvain Lassale (Société Générale)

Pour mémoire, le groupe a en charge de superviser les activités d'enregistrement des évolutions de la norme ISO 20022. En collaboration avec le RMG (Registration Management Group de l'ISO 20022) et la RA (Registration Authority assurée par Swift) de l'ISO 20022, il s'agit de s'assurer du bon fonctionnement des travaux menés d'une part par les experts de l'ISO, et d'autre part par les Standard Evaluation Groups représentant les utilisateurs. Les réunions tenues en 2024 et 2025 ont permis d'améliorer la communication entre les entités et de lever certaines incompréhensions au niveau de la publication des nouvelles versions de messages ISO 20022 par la RA (Swift).

ISO TC68/SC9/MA1 - Maintenance Agency des codes marchands (ISO 18245)

Animation :
Pierre Epailard (CFONB)
Aylin Kip (AFNOR)
Participation française :
Nathalie Amon (Frenchsys)

Les guidelines permettant de déclencher la révision, l'ajout ou la suppression de code(s) ont été mises à jour. Des points réguliers sont organisés.

ISO TC68/SC9/MA2 - Maintenance Agency des messages cartes (ISO 8583)

Animation :
Janet Bush (USA)
Participation française :
Nathalie Amon (Frenchsys)

Le groupe qui a en charge la maintenance de l'ISO 8583 a été lancé en janvier 2024.

ISO TC68/SC9/TG1 - Normes sur les cartes

Animation :
Douglas Frantz (USA)
Participation française :
Nathalie Amon (Frenchsys)

La version 4 d'ATICA (Acquirer-To-Issuer Cards) a été publiée avec des implications et impacts qui seront pris en compte par le MUG (Maintenance User Group). Une version 5 d'ATICA initiée en 2024 prenant en compte les préconisations dites «flattening proposal» est en cours de finalisation.

ISO TC68/SC9/WG1 - Modèles sémantiques

Animation :
Lisa Taikitsadaporn (USA)

Pour rappel, ce groupe de travail a pour objectif d'investiguer les différentes technologies sémantiques permettant d'accéder au repository ISO 20022 : ISO 15022, FIX Protocol, FpML, ACTUS, etc., et de proposer pour chacune d'elle un guide d'accès aux données. Un nouveau rapport technique (TR) a été approuvé et publié en 2025 :

ISO/TR 22126-2:2025	Semantic technology - Part 2: OWL representation of the ISO 20022 metamodel and e-repository
----------------------------	--

et plan d'action 2026



ISO TC68/SC9/WG4 - Révision de la norme ISO 20022

Animation :
Welwel Shen (Chine)

Les travaux de révision de la norme ISO 20022 se sont achevés fin 2025.

- Part 1: Metamodel
- Part 3: Modelling
- Part 4: XML Schema generation
- Part 5: Reverse engineering
- Part 7: Registration
- Part 8: generation rules
- Part 9: Syntax Generation Requirements and Rules (including JSON)

Les parties 1,3,4,5,7,8 et 9 ont fait l'objet de commentaires complémentaires lors de la consultation finale avant publication. Une seconde consultation a eu lieu fin 2025, après analyse et prise en compte des commentaires.

La publication définitive de la norme ISO 20022 révisée aura lieu en 2026.

ISO TC68/SC9/WG5 Rapports financiers et d'activité - Harmonisation

Animation :
Mikal Piechocki (Pologne)

Ce groupe de travail créé à l'initiative de Mika Piechoki, dédié à l'harmonisation du reporting réglementaire notamment au niveau européen, est en cours de création.

Suite au départ de l'animateur en 2024, un appel à animation et experts a été lancé.

Annexe CN9

36 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 1/3

ISO 1004-1:2013	Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique - Partie 1: Spécifications d'impression E13B
ISO 1004-2:2013	Traitement de l'information - Reconnaissance des caractères à encre magnétique - Partie 2: Spécifications d'impression CMC7
ISO 3531-1:2022	Financial Information eXchange layer – Part 1 : Tagvalue encoding
ISO 3531-2:2022	Financial Information eXchange layer – Part 2 : FIX session layer
ISO 3531-3:2022	Financial Information eXchange layer – Part 3 : FIX session layer test cases
ISO 5116-1:2021	Services financiers - Reporting – Partie 1 : European data point methodology for supervisory reporting
ISO 5116-2:2021	Services financiers - Reporting – Partie 2 : Guidelines for data point modelling
ISO 5116-3:2021	Services financiers - Reporting – Partie 3 : Mapping between DPM and MDM

Annexe CN9

36 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 2/3

ISO/TR 7340:2023	Distribution des données de référence dans les services financiers
ISO 8532:1995	Valeurs mobilières - Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
ISO 8583-1:2023	Messages initiés par cartes de transaction financière - Spécifications d'échange de messages
ISO 9144:1991	Valeurs mobilières - Ligne de lecture optique - Position et structure
ISO 11649:2009	Services financiers - Opérations bancaires centrales - Référence structurée de créancier à l'information de remise
ISO 12812-1:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 1 : Cadre général
ISO/TS 12812-2:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 2 : Sécurité et protection des données pour les services financiers mobiles
ISO/TS 12812-3:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 3 : Gestion du cycle de vie des applications financières
ISO/TS 12812-4:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 4 : Paiements mobiles à personnes
ISO/TS 12812-5:2017	Opérations bancaires de base - Services financiers mobiles - Partie 5 : Paiements mobiles à entreprises
ISO 15022-1:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
ISO 15022-1:1999/ COR 1:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation - Technical Corrigendum
ISO 15022-2:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 2 : Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages
ISO 15022-2:1999/ COR 1:1999	Valeurs mobilières - Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données) - Partie 2 : Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages - Technical Corrigendum
ISO 18245:2023	Services financiers aux particuliers - Codes de catégorie marchande
ISO 20022-1:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 1 : Métamodèle
ISO 20022-2:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 2 : Profil UML
ISO 20022-3:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 3 : Modélisation

Annexe CN9

36 NORMES PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT DE L'ISO TC68/SC9 ÉCHANGES D'INFORMATIONS POUR LES SERVICES FINANCIERS 3/3

ISO 20022-4:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 4 : Génération de schéma XML
ISO 20022-5:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 5 : Ingénierie inverse
ISO 20022-6:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 6 : Caractéristiques de transport de message
ISO 20022-7:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 7 : Enregistrement
ISO 20022-8:2013	Services financiers - Schéma universel de messages pour l'industrie financière - Partie 8 : Génération ASN.1
ISO 22307:2008	Services financiers - Évaluation de l'impact privé
ISO/TS 23029:2020	Services financiers - Web services-based application programming interface (WAPI)
ISO/TR 22126-2:2025	Semantic technology — Part 2: OWL representation of the ISO 20022 metamodel and e-repository
ISO/TR 22126-3:2023	Modèles sémantiques - Part 3 : enrichissement du modèle ISO 20022
ISO/TR 22126-5:2022	Modèles sémantiques - Part 5 : Mapping depuis FIX Orchestra

20 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN9 1/2

NF K11-010:1981	Chèque
NF K11-030:1998	Banque -Lettre de change
NF K11-080:1998	Banque - Billet à ordre
NF K11-090:1986	Banque - Documents bancaires - Warrant commercial
NF K11-111:1998	Banque - Formule de chèque payable en France
NF K11-112:2006	Production de formules de chèques normalisés - Production de formules de chèques normalisés selon la norme NF K11-111
NF ISO 9144:1992	Valeurs mobilières - Ligne de lecture optique - Position et structure
NF ISO 7775:1992	Valeurs mobilières - Types de messages
NF K12-010:1993	Valeurs mobilières - Certificat nominatif
NF K12-150:1993	Banque - Valeurs mobilières - Bordereau de conversion - Transfert - Remboursement des titres nominatifs
NF K12-020:1993	Banque - Bons de caisse et bons à terme

Annexe CN9

20 NORMES PUBLIÉES RELEVANT DU PORTEFEUILLE NORMATIF DE LA CN9 2/2

NF K12-200:1993	Opérations bancaires - Présentation des listes de tirage
NF K12-146:1993	Documents bancaires - Bordereau d'estampille sur certificats nominatif
NF ISO 8532:1996	Valeurs mobilières - Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats
NF ISO 9019:1996	Valeurs mobilières - Numérotation des titres/certificats
NF ISO 11521:1996	Valeurs mobilières - Structure des messages type inter dépositaires
NF K12-040:2001	Banque - Valeurs mobilières - Identifiant nominatif
NF K12-164:2001	Banque - Documents bancaires - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration
NF K12-500:2008	Banque - Valeurs mobilières - Ordre de mouvement d'instrument financier non admis aux opérations d'un dépositaire central
NF K12-175 :2010	Listes de dépôt au centralisateur des formulaires de vote préassemblés et autres demandes de participation aux assemblées générales et récapitulation de ces listes

MEMBRES DE LA CN9

AFNOR	GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES	LA BANQUE POSTALE
BPCE	NATIXIS
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CFONB	STET
CRÉDIT MUTUEL	THALES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC9

26 pays participants		7 pays observateurs
Afrique du Sud (SABS)	Israël (SII)	Bulgarie (BDS)
Allemagne (DIN)	Italie (UNI)	Hong Kong (ITCHKSAR)
Australie (SA)	Japon (JISC)	Hongrie (MSZT)
Autriche (ASI)	Luxembourg (ILNAS)	Malawi (MBS)
Brésil (ABNT)	Norvège (SN)	Philippines (BPS)
Canada (SCC)	Pays-Bas (NEN)	Sénégal (ASN)
Chine (SAC)	Pologne (PKN)	Tchéquie (UNMZ)
Corée (KATS)	Roumanie (ASRO)	
Danemark (DS)	Royaume-Uni (BSI)	
États-Unis (ANSI)	Russie, Fédération de (GOST R)	
Finlande (SFS)	Singapour (ESG)	
France (AFNOR)	Suède (SIS)	
Inde (BIS)	Suisse (SNV)	

Annexe CN9

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68/SC9	CATÉGORIES DE LIAISON ¹
ACTUS - Financial Research Foundation Inc.	A
Banque Centrale Européenne	A
CLEARSTREAM	A
EC- European Commission	B
EDM Council – Enterprise Data Management Council	C
European Payments Council	A
Euroclear	A
Eurofiling	A
FIX Trading community	A
Inter Work Alliance	A
ISDA - International Swaps and Derivatives Association	A
ISITC - International Securities Association for Institutional Trade Communication	A
MasterCard	A
OIDF - The OpenID Foundation	A
OMG – Object Management Group	A
SWIFT – Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
VISA - Visa International	A
XBRL – The Business reporting standard	A

¹ A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail
 B : Organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou sous-comité technique
 C : Participation à un groupe de travail

CN - SF Services financiers

CN SF - Services financiers

Laurent Lafeuillade - (Président jusqu'en septembre 2024 (société Générale) puis :



Sylvain Lassale
Président
Société Générale

Pierre Epailard
Secrétaire / Animateur
CFONB



Organismes représentés : 13



Participants : 23

La Commission de Normalisation «Services financiers» (CN SF) est la commission française miroir des travaux de l'ISO TC68 Services financiers.

A ce titre, elle assure le suivi des sujets relevant des services financiers autres que ceux traités par les autres commissions de normalisation (sécurité des services financiers, données de référence et échange d'informations pour les services financiers). Ainsi que ceux du RMG (Registration Management Group).

Cela inclut notamment les activités des SEG (Standard Evaluation Group) qui œuvrent à la maintenance et promotion des messages ISO 20022 notamment dans le monde des paiements.

La CN SF est miroir des comités ISO TC68, de ses groupes ainsi que du RMG ISO 20022.



ISO TC68 - Services financiers Date de création : 1948



Jim Nortey
Président
(Fintech standards, USA)

Janet Bush
Secrétariat
(ANSI, USA)



Pays participants : 38
Pays observateurs : 47



Organisations en liaison : 18

Groupes de travail rattachés au TC68 :

- ISO TC68/CAG : Groupe de leadership stratégique
- ISO TC68/AG2 : Groupe consultatif
- ISO TC68/AG3 : Bonnes pratiques
- ISO TC68/AG4 : Finance durable
- ISO TC68/AG5 : Monnaies digitales des banques centrales
- ISO TC68/AG6 : Intelligence artificielle
- ISO TC68/TAG1 : FinTech
- ISO TC68/SG4 : Groupe d'étude – Communication

Activité des groupes de travail

ISO TC68/CAG - Strategic Leadership Group (SLG)

Animation :
Jim Northey (USA)
Participation française :
Pierre Epailard (CFONB)

Le groupe se réunit une fois par mois. Sur la période, il s'est impliqué sur différents chantiers dont l'organisation des réunions annuelles du TC68 et sous-comités ainsi que le suivi des résolutions.

ISO TC68/AG2 - Best Practises

Animation :
Karla McKenna (USA)
Participation française :
Pierre Epailard (CFONB)

Le groupe ne s'est pas réuni sur la période.

ISO TC68/AG3 - Best Practises

Animation :
Jason Polis (USA)

Le groupe ne s'est pas réuni sur la période.

ISO TC68/AG4 - Sustainable Finance

Animation :
Marcos Guiro (Brésil)
Participation française :
Lorenzo Gaston (THALES)

Le groupe a répondu à diverses consultations mais n'a pas été très actif sur la période.

ISO TC68/AG5 - Central Bank Digital Currencies (CBDC)

Animation :
Stanlay Young (Australie)
Participation française :
Lorenzo Gaston (THALES)

Le groupe élabore un Technical Report (TR) définissant un cadre normatif pour les crypto-assets (publiques ou privées). Ce document inclura un chapitre «Sécurité –Cryptography» pour lequel notre représentant est impliqué.

ISO TC68/TAG1 - FinTech

Animation :
Stephan Wolf (GLEIF)
Nick Cliff (Australie)
Participation française :
William Vanobberghen (GCB)

Le groupe ne s'est pas réuni sur la période.

ISO TC68/SG4 - Communication

Animation :
Paul d'Amico (USA)

Une lettre trimestrielle synthétisant les activités est publiée et adressée aux membres.

et plan d'action 2026



ISO TC68/AG6 - Intelligence Artificielle

Animation :
Hye Young Yoon (Corée du Sud)
Participation française :
Sébastien Devoivre (Société Générale)
Lorenzo Gaston (THALES)

La mission de ce groupe Ad hoc est d'identifier quelles normes ISO sur l'IA peuvent être utiles à l'ISO TC68 et sur la base de cette analyse et des besoins identifiés pour l'industrie bancaire, proposer des recommandations en termes de normes sur l'IA à produire par l'ISO TC68.

RMG ISO 20022 -

Animation :
Tagai Masayuki (USA)
Participation française :
Sylvain Lassale (Société Générale) -
Pierre Epailard (CFONB) -
William Vanobberghen (GCB)

Pour rappel le RMG (Registration Management Group de l'ISO 20022) représente la communauté des utilisateurs du standard ISO 20022 et est l'organisme d'enregistrement des évolutions du standard ISO 20022. Il supervise l'ensemble du processus d'enregistrement et assure la coordination avec l'ISO TC68/SC9 qui est propriétaire de la norme ISO 20022.

Le RMG est partenaire de l'ISO TC68 et de ses sous-comités dans le but de réunir les différents acteurs nécessaires à l'échange d'informations de qualité pour les services financiers. Les fonctions RMG comprennent l'approbation des nouvelles justifications commerciales, la nomination et l'attribution des ressources SEG (Standard Evaluation Groups) ainsi que la résolution des problèmes et la communication liée aux activités d'enregistrement.

Les activités d'enregistrement ISO 20022 sont entreprises par une autorité d'enregistrement (RA) qui est effectuée par Swift sous contrat avec l'ISO.

Le RMG, en tant que propriétaire de la gouvernance et des procédures d'enregistrement, est en dialogue constant avec Swift pour s'assurer que les intérêts des utilisateurs sont respectés.

En 2023, un nouveau groupe SEG dédié aux API (Application Programming Interface) a été créé.

Un appel à experts pour participer à ce groupe de travail est toujours en cours.



Annexe CN SF

MEMBRES DE LA BANQUE

AFNOR	CRÉDIT AGRICOLE
BNP PARIBAS	CRÉDIT MUTUEL
BPCE	GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES CB
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	LA BANQUE POSTALE
CFONB	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CGPME	STET
	THALES

PAYS REPRÉSENTÉS A L'ISO TC68/SC2

38 pays participants

Afrique du Sud (SABS)
 Allemagne (DIN)
 Arabie Saoudite (SASO)
 Australie (SA)
 Autriche (ASI)
 Bahreïn (BTMD)
 Belgique (NBN)
 Brésil (ABNT)
 Bulgarie (BDS)
 Canada (SCC)
 Chine (SAC)
 Chypre (CYS)
 Congo (OCC)
 Corée (KATS)
 Danemark (DS)
 États-Unis (ANSI)
 France (AFNOR)
 Hongrie (MSZT)
 Inde (BIS)
 Israël (SII)
 Italie (UNI)
 Japon (JISC)
 Luxembourg (ILNAS)
 Malawi (MBS)
 Nigéria (SON)
 Norvège (SN)
 Ouganda (UNBS)
 Pays-Bas (NEN)
 Pologne (PKN)
 Royaume-Uni (BSI)
 Russie, Fédération de (GOST R)
 Singapour (SPRING SG)
 Slovénie (SIST)
 Suède (SIS)
 Suisse (SNV)
 Thaïlande (TISI)
 Tunisie (INNORPI)
 Turquie (TSE)

47 pays observateurs

Algérie (IANOR) Seychelles (SBS)
 Angola (IANORQ) Slovaquie (SOSMT)
 Argentine (IRAM) Soudan (SSMO)
 Arménie (SARM) Sri Lanka (SLSI)
 Bahamas (BBSQ) Tanzanie, République-Unie
 Bélarus (BELST) de (TBS)
 Bolivie (IBNORCA) Tchèque, République,
 Botswana (BOBS) (UNMZ)
 Chili (INN) Ukraine (DSTU)
 Colombie (ICONTEC) Zambie (ZABS)
 Côte d'Ivoire (CODINORM) Zimbabwe (SAZ)
 Cuba (NC)
 Égypte (EOS)
 Espagne (UNE)
 Estonie (EVS)
 Eswatini (SWASA)
 Finlande (SFS)
 Grèce (NQIS ELOT)
 Hong Kong (ITCHKSAR)
 Iran, République islamique d'(ISIRI)
 Irlande (NSAI)
 Islande (IST)
 Kazakhstan (KAZMEMST)
 Kenya (KEBS)
 Lituanie (LST)
 Malte (MCCAA)
 Maurice (MSB)
 Mauritanie (DNPQ)
 Mongolie (MASM)
 Monténégro (ISME)
 Mozambique (INNOQ)
 Namibie (NSI)
 Nigéria (SON)
 Pakistan (PSQCA)
 Philippines (BPS)
 Portugal (IPQ)
 Roumanie (ASRO)
 Serbie (ISS)

Annexe CN SF

ORGANISATIONS EN LIAISON AVEC L'ISO TC68	CATÉGORIES DE LIAISON ¹
AFCA - Asian Financial Cooperation Association	A
ANNA - Association of National Numbering Agencies	A
European Payments Council	A
Commission Européenne	B
EPC - Conseil Européen des Paiements	A
Eurofiling	A
FIX Trading Community	A
GLEIF - Global Legal Entity Identifier Foundation	A
GRCTC - GRC Technology Centre	C
ISDA - International Swaps and Derivatives Association Inc	A
MasterCard - MasterCard International	A
OIDF - The OpenID Foundation	A
OMG - Object Management Group	A
SWIFT - Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication	A
UN/ECE CEFACT	B
UNHCR- Haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies	A
VISA - Visa International	A
XBRL International - The business reporting standard	A

¹: A : organisation qui contribue aux travaux d'un comité ou sous-comité technique. Elle a accès à toute la documentation et est invitée aux réunions. Elle peut nommer des experts dans les groupes de travail
 B : organisation ayant émis le souhait d'être tenue informée des travaux d'un comité ou sous-comité technique
 C : organisation qui contribue et participe aux travaux d'un groupe de travail



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 50 42 • ✉ cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org

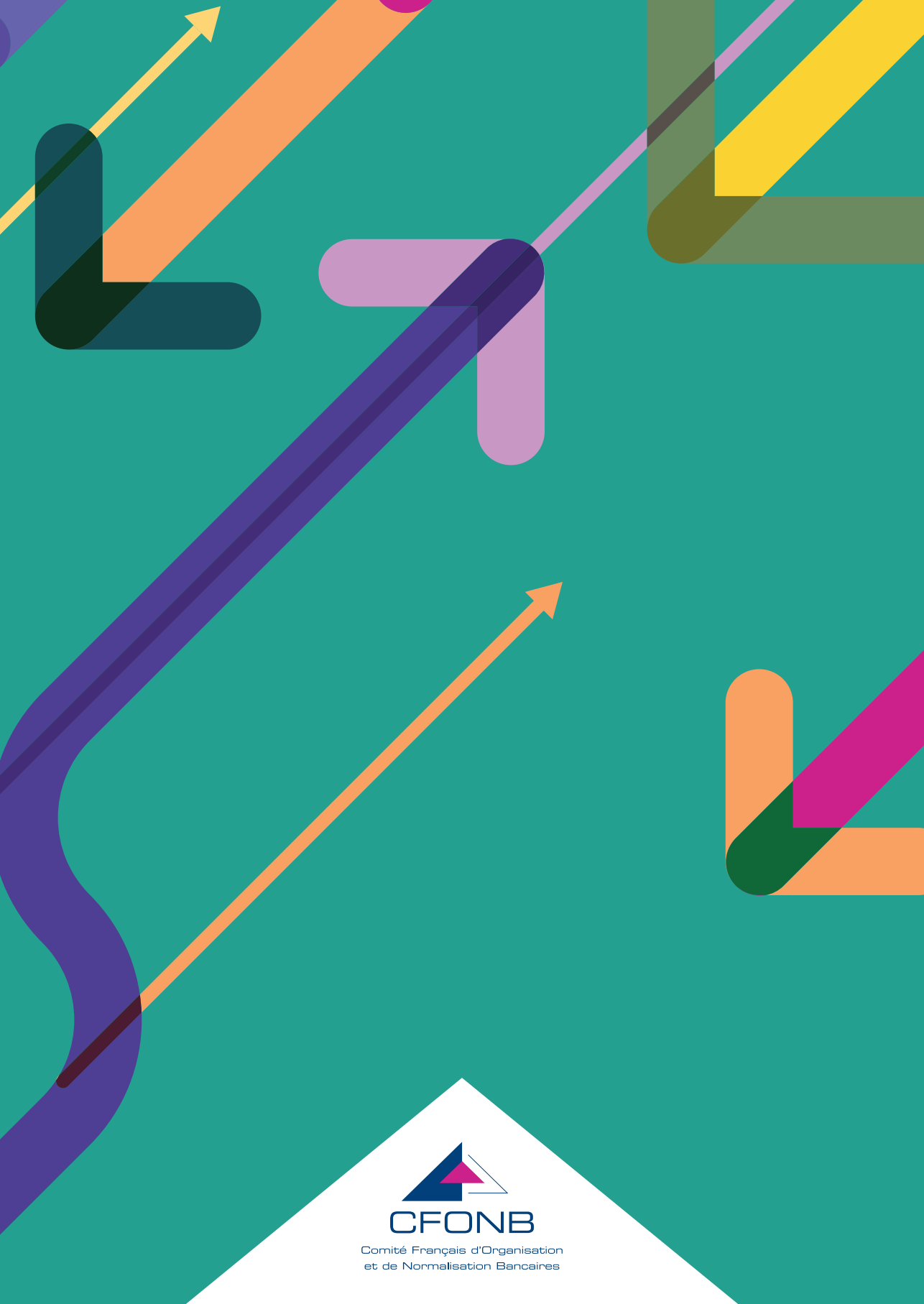


Directeur de Publication et rédacteur : Pierre Epailard

Graphisme : Anne Ballerini – Sylvie Auré/ModulAssist • Photos : Pierre Epailard

Document réalisé en février 2026 • Impression : La Dinamo

ISSN n° 2551-9271



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires